

A tous les parents des élèves scolarisés à Nyon et Prangins

Nyon, avril 2026

Chers parents,

Nous vous invitons à venir rejoindre le Quart-parents¹ du Conseil d'établissement de Nyon et Prangins lors de son Assemblée des parents d'élèves :

Mercredi 7 octobre 2026 à 20h00
à la salle du Conseil communal, Ferme du Manoir à Nyon

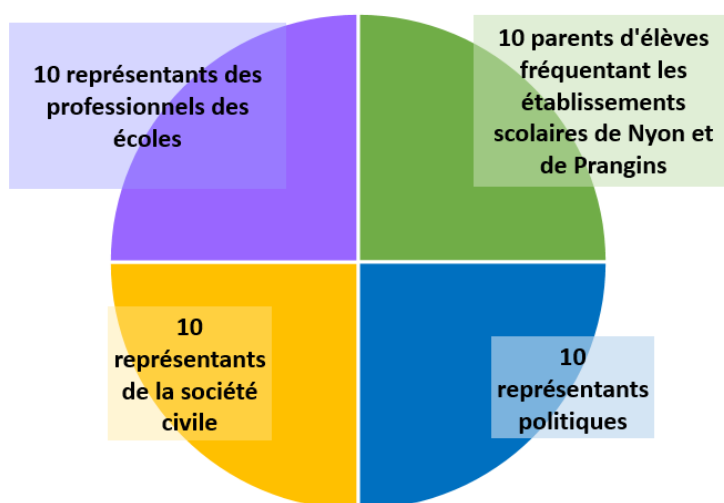
Avez-vous envie de participer à la vie des écoles ? Souhaitez-vous contribuer à des discussions sur des thématiques liées à la vie scolaire ?

**Venez rejoindre le Conseil d'établissement en tant que
membre du Quart-parents !**

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement rassemble tous les acteur.rice.s de la vie scolaire : outre les parents d'élèves et les professionnel.le.s de l'enseignement, le Conseil d'établissement rassemble également les autorités politiques locales, le personnel agissant dans le domaine de la .prévention et les éducateur.rice.s.

40 membres sont élu.e.s en quatre quarts égaux pour garantir la représentation de chacun d'eux au sein du conseil.



¹ <https://qp-nyonprangins.ch>

A QUOI SERT LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ?

- * Il concourt à l'intégration de l'école dans la vie locale.
- * Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les différent.e.s acteur.rice.s que sont : les établissements scolaires, les autorités locales, la population et les parents d'élèves, pour toute problématique liée à l'éducation, la prévention, et à l'accueil parascolaire.
- * Sa création doit bénéficier à tous les acteur.rice.s de l'école qu'ils soient élèves, parents, membres des autorités scolaires locales ou professionnel.le.s de l'établissement.

RENOUVELLEMENT DU QUART PARENTS

Les élections du Quart parents se tiennent **tous les 3 ans**. Tout parent ayant un enfant scolarisé dans les écoles de Nyon ou de Prangins, pour les 3 prochaines années, est éligible pour devenir membre du Quart parents.

Les personnes intéressées peuvent nous écrire, en nous faisant part en quelques lignes de leur intérêt et de leur motivation, d'ici au **2 octobre 2026** :

Par mail : gp.nyon.prangins@gmail.com

Ou

Par Whatsapp au : 076 572 61 23

A l'occasion de **l'Assemblée des parents d'élèves du mercredi 7 octobre**, chaque parent éligible, qu'il soit une nouvelle candidature ou un membre actuel du Quart parents, se présentera en personne.

Lors de la soirée, il y sera également présenté le bilan des activités du Conseil d'établissement et du Quart-parents, une discussion sur une thématique pertinente pour notre prochaine conférence, suivi par un temps de questions-réponses.

Seuls les parents présents dans la salle voteront.

Tous les parents sont les bienvenus à l'Assemblée des parents d'élèves.

Nous vous encourageons à venir nous rejoindre et relever ce défi !

Dans l'attente de vos réponses et de votre participation nombreuse à la soirée d'élection, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Stéphanie Schmutz
Présidente



Alice Durnat
Vice-Présidente